












garantie
souscrite seule

Garanties Frais de Santé Mavals Modulable®

Nature des Garanties	Hospi 1	Hospi 2	Hospi 3	Hospi 4
Hospitalisation Médicale & Chirurgicale y compris maternité⁽¹⁾				
Frais de séjour conventionné	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels	Frais Réels
Frais de séjour non conventionné	100 %	150 %	200 %	250 %
Honoraires conventionnés ⁽²⁾	100 %	200 %	300 %	400 %
Honoraires non conventionnés ⁽²⁾	100 %	150 %	200 %	250 %
Chambre particulière illimitée ⁽³⁾	47 €/jour	60 €/jour	67 €/jour	90 €/jour
Forfait journalier illimité ⁽⁴⁾	Oui	Oui	Oui	Oui
Frais d'accompagnant enfant < 16 ans ⁽⁵⁾	Non	26 €/jour	30 €/jour	40 €/jour
Transport remboursé par le RO	100 %	100 %	100 %	100 %
Franchise 18 € sur les actes techniques > 120 €	Oui	Oui	Oui	Oui
 Tiers payant généralisé	Oui	Oui	Oui	Oui
 Assistance	Oui	Oui	Oui	Oui
 Protection Juridique	Erreur médicale, agressions et atteinte à l'intégrité physique ou morale à la personne			

ou associée

Nature des Garanties Soins	Mavals M1®	Mavals M2®	Mavals M3®	Mavals M4®	Mavals M5®
	Dentaire	Dentaire (Renfort)	Optique	Optique (Renfort)	Soins Alternatifs
 Honoraires Secteur conventionné ou non conventionné ^{(6) (7)}					
Consultation & visite généraliste	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Consultation & visite spécialiste	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Actes : de chirurgie, d'anesthésie, techniques médicaux	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Actes : d'imagerie diagnostique, d'échographie	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Biologie	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Auxiliaires médicaux	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Analyses	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Laboratoires	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Prothèses autres que dentaires	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Appareillage	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Transport remboursé par le RO	100 %	150 %	100 %	150 %	100 %
Franchise 18 € sur les actes techniques > 120 €	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
 Pharmacie Pharmacie remboursée sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
 Dentaire					
Soins, radios, Inlays, Onlays	150 %	250 %	100 %	120 %	150 %
Orthodontie acceptée RO ⁽⁸⁾	150 %	250 %	100 %	120 %	150 %
Orthodontie refusée RO ⁽⁸⁾	200 €	200 €	/	/	/
Prothèses dentaires ⁽⁸⁾	150 %	250 %	100 %	120 %	150 %
 Optique forfait annuel par bénéficiaire					
Adultes :					
Forfait verres, montures et lentilles	86 €	100 €	150 €	250 €	120 €
Enfants moins de 18 ans :					
Forfait verres, montures et lentilles	43 €	50 €	100 €	150 €	60 €
Forfait opération de la myopie (par œil)	/	/	200 €	350 €	/
 Maternité⁽⁹⁾	96 €	96 €	96 €	96 €	96 €
Fécondation in vitro	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
 Cures Thermales (acceptées RO)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
 Médecines Douces					
Acupuncteur, Homéopathe, Ostéopathe, Chiropracteur, Étiope, Phytothérapeute, Psychothérapeute	/	30 €/séance maxi 150 €/an	/	30 €/séance maxi 150 €/an	40 €/séance maxi 400 €/an
 Prévention⁽⁶⁾ Forfait annuel par bénéficiaire pour l'ensemble des postes					
Ostéodensitométrie, podologue, pédicure, diététicien, prothèses auditives, oculaires, mammaires, traitement antitabac, petit et gros appareillage, fécondation in vitro - amniocentèse, vaccins non remboursés	50 €	150 €	50 €	150 €	250 €

Informations générales

(1) En maternité, prise en charge si au moins 9 mois d'ancienneté

(2) Dans la limite de :

- 3 500 € annuels pour les niveaux Hospi 1 et Hospi 2
- 5 000 € pour le niveau Hospi 3
- 7 800 € pour le niveau Hospi 4

(3) Chambre particulière limitée à 30 jours par an et par bénéficiaire pour la psychiatrie, les maisons de repos, de convalescence, de rééducation

(4) Tarif en vigueur défini par le ministère de la Santé et limité à 30 jours par an et par bénéficiaire pour la psychiatrie, les maisons de repos, de convalescence, de rééducation

(5) Limité à 20 jours par an et par enfant

(6) En cas de consultations et de visites non conventionnées, le remboursement est effectué sur la base du tarif de responsabilité reconstitué

(7) Les consultations et visites de généralistes et spécialistes en cas de psychiatrie sont limitées à 15 séances par an et par bénéficiaire

(8) Plafonds (hors soins) :

- 1^{re} année 600 € pour le niveau Mavals M1[®], puis 800 € les années suivantes
- 1^{re} année 800 € pour le niveau Mavals M2[®] puis 1 200 € les années suivantes

(9) Pris en charge si au moins 9 mois d'ancienneté - Forfait doublé si naissance de jumeaux, triplé si naissance de triplés
N.B. :

- ✓ Les forfaits sont annuels et par bénéficiaire
- ✓ Les remboursements ci-dessus sont y compris ceux effectués par la Sécurité sociale et sont toujours dans la limite des frais réels
- ✓ Pas de délais de carence
- ✓ Ce contrat est souscrit par l'APAP 83[®]
- ✓ Consultation des accords de tiers payant généralisé (Santé-Pharma) sur www.plansante.com

